

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	7 (1931-1932)
Heft:	24
Rubrik:	Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

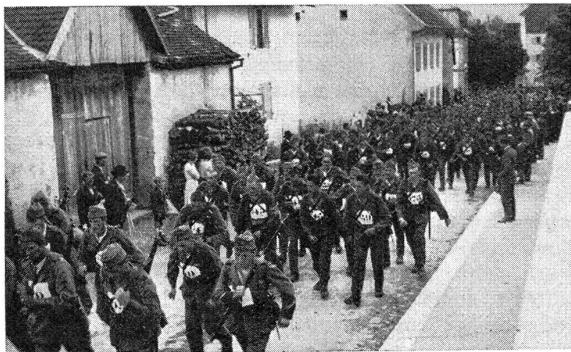
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Der Abmarsch
Au départ

Phot. Enard, Delémont

décisive. En passant près d'une fontaine, le gendarme Duvoisin trempa sa main dans le bassin pour se rafraîchir. Son concurrent, le carabinier Donzel aperçut le geste et surprit la défaillance passagère de son compagnon; il manœuvra alors avec une présence d'esprit qui lui valut la victoire. Il eut un démarrage foudroyant auquel Duvoisin ne put résister et ce dernier « décolla » pour employer l'expression consacrée. Donzel prit 10 mètres puis porta son avance à 20 mètres et, près de Courtemelon, il précédait Duvoisin de 70 mètres environ; jusqu'à Delémont il augmenta son avance et entra en ville avec environ 150 mètres sur Duvoisin. A 16 h. 28' il faisait son entrée sur la place de l'Etang, suivi à 2 minutes par Duvoisin. Un nombreux public se pressait à l'arrivée et applaudissait comme il convenait cet exploit. Six minutes plus tard arrivait le troisième et il y eut ensuite un intervalle de 4 minutes jusqu'à l'arrivée du quatrième. Dans la suite les arrivées furent plus rapprochées. On assista à plus d'une reprise à un beau duel sur les 20 derniers mètres. Notons également l'excellente impression faite par l'arrivée en groupe de la patrouille n° 3 (cp. fus. I/18 chef Lieut. Nagel). En général, les hommes étaient assez frais malgré la difficulté et la longueur du parcours qui, modifié, était de 36 km environ. Tous les hommes qui terminèrent dans les délais accomplirent une magnifique performance et les spectateurs s'arrêtèrent l'apprécier en applaudissant à chaque arrivée. Sur les 176 inscrits, il y eut 98 arrivants.

La proclamation des résultats et la distribution des prix eut lieu à l'Hôtel du Soleil. On notait la présence de nombreux officiers qui avaient suivi toute l'épreuve; relevons les noms de MM. col. div. de Diesbach et col. Cerf; lieut. col. Rilliet, Sulzer, Joray, préfet du District de Delémont et Reusser; majors Jolissaint, Farron et Villeneuve, Mr. G. Girod, maire de la ville de Delémont et sergt. art. M. Magnin, membre du C.C. de l'A.S.S.O. — Mr. le colonel Guisan, Commandant le 2^{me} Corps d'armée s'était fait excuser, ayant dû prendre part à une manifestation patriotique au tir cantonal vaudois de Morges.

Les 80 premiers arrivants avaient droit à un prix et à une médaille en argent ou en bronze, frappée spécialement à cette occasion par la maison Huguenin Frères du Locle. Tous les arrivants reçurent un diplôme et un souvenir de la Sentinelle des Rangiers, offert par Mr. le préfet Joray, président de la Société jurassienne d'embellissement.

Avant de passer à la proclamation des résultats, le col. div. de Diesbach tint encore à féliciter les participants pour l'effort et l'endurance dont ils ont fait preuve. Le défilé de nos braves troupes devant la sentinelle des Rangiers nous invite à nous reporter aux années de la grande guerre pendant lesquelles toute l'armée suisse défila elle aussi sur ce sol jurassien. Il évoqua avec émotion ce passé plein d'épisodes et de souvenirs de guerre; il salua dans ce grand soldat de granit, au regard si fier et énergique, la Patrie tout entière. Il remercia encore la population jurassienne si bienveillante et si sympathique pour l'accueil fraternel qu'elle a toujours su réservé à ses concitoyens d'autres cantons. Au nom du Jury, Mr. le major Villeneuve proclama le résultat du concours de patrouilles. Il insista sur la nécessité pour les participants de se présenter au départ *après s'être astreints à un entraînement sérieux*. La connaissance du parcours devait également engager de nombreux marcheurs à ménager leurs forces. Cette épreuve a en outre été un précieux enseignement pour la constitution des patrouilles et les résultats permettront de former des patrouilles plus homogènes.

Voici les meilleurs résultats de cette manifestation:

1. Donzel A., bat car. II/9 (Leuzigen), 4 h. 28' 32"; 2. Duvoisin J., gendarme (Ouchy), 4 h. 30' 19"; 3. Bernardi M., cap. bat. fus. I/51 (Olten), 4 h. 36' 56"; 4. Gobat M., bat. fus. I/90 (Granges), 4 h. 40' 04"; 5. Michaud L., ap. cp. cycl. 9 (St-Blaise), 4 h. 41' 31"; 6. Marcheret G., cap. bat. fus. I/16 (Vuiltersens), 4 h. 43' 06"; 7. Berset J., bat. fus. I/15 (Romont), 4 h. 43' 27"; 8. Voumard M., cap. bat. car. II/104 (Moutier), 4 h. 44' 12"; 9. Friedli J., bat. fus. II/16 (Marbach), 4 h. 44' 14"; 10. Cattin A., bat. fus. II/22 (Chaux-de-Fonds), 4 h. 44' 53"; 11. Lujeon, ap. bat. fus. II/101 (Chevilly, Vaud), 4 h. 45' 02"; 12. Maulaz S., cp. cycl. 8 (Vallorbe), 4 h. 45' 24"; 13. Lischer E., bat. fus. II/121 (Münchstein), 4 h. 47' 59"; 14. Berset M., cap. bat. fus. III/4 (Genève), 4 h. 48' 58"; 15. Stoeckli P., cap. bat. fus. III/20 (La Chaux-de-Fonds), 4 h. 49' 15"; 16. Girod A., cap. bat. fus. III/21 (Champoz), 4 h. 49' 25"; 17. Donzel E., bat. fus. I/21 (Orvin), 4 h. 50' 18"; 18. Schindelholz A., cp. san. V/2 (Courtételle), 4 h. 51'; 19. Christe G., cap. bat. fus. III/24 (Pleine), 4 h. 51' 39"; 20. Weber W., cap. cp. san. I/4 (Rebstein), 4 h. 51' 47".

Concours de patrouilles.

1. IIIe cp. Ecole de recrues, Colombier, patrouille A, moyenne de temps 4 h. 49' 21"; 2. IIIe cp. Ecole de recrues, Colombier, patrouille B, 5 h. 05' 04"; 3. Patrouille cp. fus. I/18, 5 h. 05' 29"; 4. Patrouille Les Breuleux, 5 h. 06' 56"; 5. Patrouille cp. fus. III/22, 5 h. 16' 52"; 6. Patrouille cp. fus. I/22, 5 h. 21' 34"; 7. Patrouille cp. mitr. IV/9, 5 h. 22' 24"; 8. Patrouille bat. fus. 21, 5 h. 23' 52"; 9. Patrouille bat. fus. 24, 5 h. 24' 32". Six équipes n'ont pas été classées, parce qu'incomplètes à l'arrivée.

Malheureusement, un accident est à déplorer. Un des concurrents, Achille Charmillot, cycliste Cie. 8, de Rebeuvelier, âgé de 23 ans à peine s'est trouvé mal à Develier vers 11 h. Transporté immédiatement au Restaurant du Soleil, une heure après il rendait le dernier soupir. On conçoit la douleur de sa famille et tout particulièrement celle de son frère, qui prenait également part au concours, quand il apprit la terrible nouvelle.

Toutes nos condoléances sincères à sa famille.

* * *

La manifestation du 17 juillet a été un succès pour la Société Fédérale de Sous-officiers section de Delémont, et nous félicitons le Comité de celle-ci pour son initiative, ainsi que les organisateurs qui fournirent tous un gros effort.

Les bonnes volontés ne font pas défaut lors de manifestations de ce genre et nous ne doutons pas que ce dévouement permettra à la dite section de continuer à développer de plus en plus son activité.

La Chaux-de-Fonds, 21 juillet 1932.

Sergt. M. Magnin, Membre C. C.

Petites nouvelles

Dernièrement a eu lieu à Berne, sous la présidence du major Grossmann et sous la présidence honoraire du colonel Labhart, chef des troupes motorisées, et du colonel Ruf, l'assemblée constitutive de l'Association suisse des officiers du service automobile. L'assemblée comptait une centaine d'officiers.

Ont été nommés présidents des trois groupes de corps d'armée: le major Vallotton, pour le groupe du 1^{er} corps d'armée; le major Mäder, pour le second, et le major Gross-



Ankunft der Patrouille Nr. 3

Arrivée de la patrouille no. 3

Phot. Enard, Delémont

mann pour le troisième, tandis que le lieut. colonel Tenger a été désigné comme président central.

Nos meilleurs souhaits à cette nouvelle association.

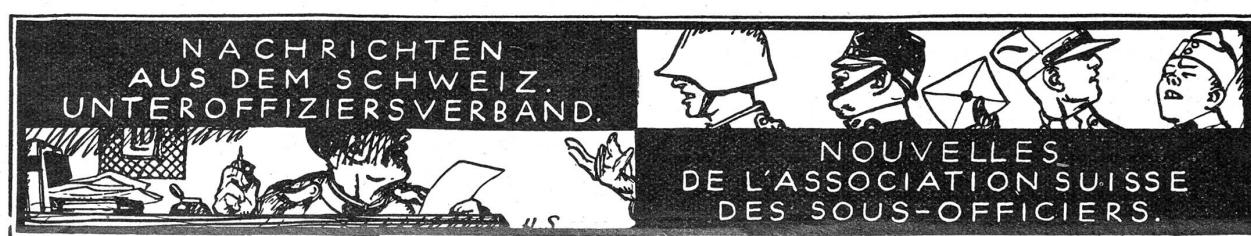
* * *

Au cours de l'année dernière, le nombre des cas de maladie soumis à l'assurance militaire a diminué d'environ 2000, ce qui a permis de réaliser une économie d'environ 675,000 fr. Ce fait réjouissant doit être attribué en partie à ce que, l'année dernière, lors des cours de répétition, on a procédé à un examen médical serré. On a pu, de cette façon, dispenser du service toute une série de militaires qui risquaient fort, vu leur état de santé, de tomber malades au service militaire. Cette mesure avait surtout pour but de ne maintenir en service que des hommes en parfaite santé. Elle s'est révélée avantageuse par surcroît en ce qui concerne l'assurance militaire.

L'installation des rayons Röntgen sur différentes places d'armes est maintenant terminée, et il est probable que, cette année, toutes les recrues pourront être soumises à un examen radioscopique. Là encore, on a obtenu de bons résultats. Dans certains cas, on a pu dépister une tuberculose à ses débuts, qu'on n'aurait pu découvrir par d'autres moyens.

La commission des économies militaires a formulé toute une série de propositions touchant la réorganisation de l'assurance militaire et le Département militaire fédéral, d'entente avec la Caisse nationale d'assurance accident, est en train de les réaliser. Il ne s'agit d'ailleurs que d'essais; on ne prendra des mesures définitives que lorsqu'on disposera d'expériences suffisantes.

Le Département militaire fédéral examine actuellement, en corrélation avec les travaux préliminaires relatifs à la réorganisation de l'organisation de l'armée, la question de savoir si et de quelle façon on pourrait procéder à des essais touchant un nouveau mode de répartition du temps de service de l'infanterie. Il s'agirait en cette occurrence de prolonger de 13 jours la durée de l'école de recrues, et de laisser tomber un cours de répétition de landwehr ou le dernier cours de l'élite. Ce système aurait l'avantage de maintenir un peu plus longtemps au service les jeunes gens de 20 ans, dont la plupart n'ont pas encore de situation stable et ne sont pas mariés, et de leur supprimer plus tard une période de service. La prolongation de la durée de l'école de recrues est un desiderata déjà ancien. Le gain de temps obtenu ainsi serait consacré à intensifier les manœuvres de combat. Pour le moment, il n'est question que d'essais, et l'on se préoccupe de savoir quand il y aura lieu de présenter à l'Assemblée fédérale des propositions dans ce sens. Financièrement parlant, cette modification du temps de service entraînerait, cela se comprend, une augmentation des dépenses. Mais cette augmentation serait plus que compensée par la suite par la suppression d'un cours de répétition, car une prolongation de 13 jours de l'école de recrues reviendrait certainement moins cher qu'un cours de répétition. Les instances compétentes examineront également la question de savoir quelle ampleur prendraient les essais, — ils auraient probablement lieu sur différentes places d'armes, — et la date à laquelle ils pourraient avoir lieu, éventuellement l'année prochaine.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich. Telephon 57.030.
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstraße 43, Zürich 1.

Festsetzung der Punktzahlen für die Anerkennungskarte

Der Zentralvorstand hat auf Grund der Ergebnisse der Wettkämpfe 1931 die zur Erlangung der Anerkennungskarte in den Verbandswettkämpfen 1932 notwendigen Punktzahlen wie folgt festgesetzt:

Gewehrschießen	48 Punkte
Pistolenschießen	128 Punkte
Handgranatenwerfen	38 Punkte

Der Zentralvorstand.

Fixation du nombre des points pour la remise des mentions

Sur la base des résultats obtenus aux concours de 1931, le Comité central a fixé comme suit le nombre des points nécessaires pour obtenir la mention aux différents concours de l'Association en 1932:

concours de tir au fusil	48 p.
concours de tir au pistolet	128 p.
lancement de grenades à main	38 p.

Le Comité central.

Werbung von Abonnenten des „Schweizer Soldat“ und von Vereinsmitgliedern!

Unser Verein hat mit Genugtuung festgestellt, daß er im Verhältnis zu seinem Mitgliederbestand den größten Prozentsatz (70 %) Abonnenten des « Schweizer Soldats » besitzt.

Es liegt uns fern, uns damit brüsten zu wollen. Wir finden es aber im Interesse des Verbandes, wenn wir Ihnen hier kurz schildern, wie wir zu diesem Resultat gekommen sind, indem wir uns sagen, daß das, was wir erreicht haben, auch anderen ebenso gut zu erreichen möglich ist.

Unser Verein führte letztes Jahr und führt auch dieses

Jahr wieder eine Werbung für Vereinsmitglieder und für Abonnenten des « Schweizer Soldats » durch. Zuerst werden alle Mitglieder durch Rundschreiben aufgefordert, daran teilzunehmen. Die Werbezeit dauert in der Regel einige Monate.

Es gilt als Ehrensache, daß jedes Vereinsmitglied mindestens 1 Mitglied oder 1 Abonnement wirbt. Wer aber 2 Mitglieder und 2 Abonnenten wirbt, der wird am Jahresfest ehrend erwähnt und erhält den silbernen Kaffeelöffel des Uof.-Vereins Bezirk Lenzburg mit Widmung, Vereinsinitialen und -wappen.

In den periodisch erscheinenden « Meldungen », einer Art Vereinszeitung, werden sämtliche Erfolge bei der Werbung ehrend erwähnt. Die Werber haften dem Verein für die Zahlung des Vereinsbeitrages bzw. Abonnements für das erste Jahr.

Der Verlag des « Schweizer Soldats » wird hin und wieder um Abgabe von Probenummern ersucht, die den Mitgliedern als Werbematerial abgegeben werden. — Von Zeit zu Zeit werden die nichts erreichen Kameraden wieder zur Tätigkeit angespornt. — Der Erfolg war bis jetzt ein unerwartet guter.

Wenn durch diese Bekanntmachung erreicht wird, daß auch in andern Uof.-Vereinen auf diesem Gebiete noch etwas mehr geschieht, so hat sie ihren Zweck erreicht.

Uof.-Verein Bezirk Lenzburg.

Verbandsnachrichten.

Marschwettübung des Unteroffiziersvereins Chur 25./26. Juni 1932

Unter Leitung des Herrn Oblt. Siegrist wurde die diesjährige Frühjahrsmarschwettübung durchgeführt. Von Chur ging es per Bahn nach Sedrun ins Bündner Oberland. Von dort weg Fußmarsch über die Oberalp nach Andermatt. Während des Marsches wurden die einzelnen Disziplinen durchgeführt.

Die Erledigung der Disziplinen schriftliche Meldungen, Krokieren und Gefechtschießen, erforderten nicht allzuviel Zeit, so daß man frühzeitig zum Quartierbezug in Andermatt ankam.